



VISITE AVEPRO DE LA
FACULTÉ DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE
11-12 MAI 2011

RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS



Visite AVEPRO de la faculté de » Théologie catholique – Université catholique de Lille 11-12 mai 2011

Rapport du groupe d'experts (P. Olivier Artus, *coordinateur* ; Prof. Isabelle Bochet, Prof. Françoise Vinel)

Personnes rencontrées :

Individuellement :

P. Bruno Cazin : Vice-Recteur de l'Université catholique de Lille, chargé du Pôle Lettres, Sciences Humaines, Théologie, Éthique

P. Jean-Yves Baziou, Doyen de la faculté

Sr Caroline Runacher : Doyen élu

P. Dominique Foyer, Professeur ordinaire de théologie morale

R.P. Philippe Henne, Bibliothécaire

En groupe :

Conseil de direction de la faculté de théologie

Enseignants intégrés

Chargés d'enseignement

Délégués étudiants de cycle de Baccalauréat canonique

Délégués étudiants des 2^{ème} et 3^{ème} cycles.

I. Commentaires concernant le rapport d'autoévaluation

I.1 Les conséquences positives de la situation universitaire, ecclésiale et humaine de la Faculté de Théologie

Le rapport d'auto-évaluation montre les atouts que peut apporter à la Faculté de théologie son insertion dans trois réalités :

- une université catholique de grande taille (23000 étudiants), qui constitue une originalité dans la réalité universitaire française. Cette université qui regroupe une faculté de médecine, une faculté de sciences, des écoles d'ingénieurs et de commerce, est un lieu où la faculté de théologie peut rayonner, et où des partenariats intellectuels peuvent se nouer (on note en particulier l'existence d'un centre de recherche en éthique). Les locaux réservés à la faculté de Théologie sont adaptés et situés, de manière symbolique, au cœur de l'Université.
- une Église locale assez dynamique, qui représente un bassin substantiel où des étudiants peuvent être recrutés pour la faculté de Théologie. En particulier, la création d'antennes — à Arras, Douai, Cambrai, Valenciennes — connaît un véritable succès et permet de donner à des étudiants débutants le goût de la Théologie ; les études commencées en périphérie sont terminées dans le cadre des cycles « canoniques » de Baccalauréat, à Lille. D'autre part, des séminaristes se forment au séminaire de Lille, et suivent des cours à la Faculté de théologie. Enfin, la faculté a un certain rayonnement dans les zones frontalières de la Belgique.
- La Faculté de Théologie, comme l'université, sont bien insérées dans le tissu social local, ce qui rend possible le mécénat. Le déficit budgétaire important de la Faculté de Théologie est



« mutualisé » dans l'université, ce qui montre l'intérêt des différentes écoles et facultés, ainsi que des mécènes pour le travail spécifique d'une Faculté de théologie, à Lille.

I.2 *L'identification des faiblesses*

Le groupe d'experts a une évaluation un peu différente des « menaces » et « faiblesses », par rapport à celles énoncées page 3 du rapport :

I.2.1 Le groupe AVEPRO remarque, comme le fait le rapport, le très faible nombre de diplômes canoniques délivrés. Une telle situation doit conduire à mener une politique assez volontariste, pour permettre d'augmenter le nombre de diplômes délivrés (cf. recommandations). Le rapport souligne la faiblesse des 2^{ème} et 3^{ème} cycles : il semble ici que l'analyse doive être plus nuancée. Le 2^{ème} cycle regroupe un nombre significatif d'étudiants et propose des séminaires dont l'objet théologique correspond à l'objectif pédagogique. C'est le fonctionnement du 3^{ème} cycle qui apparaît problématique, par l'absence de programmation spécifique, et du fait du très faible nombre des étudiants (cf. infra analyse par cycle).

I.2.2 Une deuxième faiblesse énoncée par le rapport tient au faible nombre des enseignants intégrés. Le nombre de 12 professeurs stables n'est pas atteint pour l'instant (on en dénombre 9). On note néanmoins la présence dans le corps enseignant de jeunes maîtres de conférence susceptibles de devenir prochainement des professeurs stables. Il convient également de voir comment des clercs plus jeunes peuvent être recrutés parmi les enseignants. Une telle politique de recrutement passe sans doute par des relations étroites entre la Faculté de Théologie, le grand Chancelier, les évêques des trois diocèses fondateurs. La rencontre du corps enseignant a néanmoins permis de constater la motivation de jeunes chercheurs récemment associés à l'enseignement de la philosophie, de la philosophie médiévale, et de l'exégèse biblique (les CV de tous les enseignants devront être transmis à l'AVEPRO par la Faculté et intégrés au rapport).

I.2.3 Le rapport souligne à plusieurs reprises la faiblesse de l'outil documentaire mis à la disposition des étudiants. La visite de la bibliothèque confirme ce diagnostic.

I.3 *Le plan stratégique proposé par la Faculté* (page 4 du rapport)

Le rapport d'autoévaluation élaboré par la Faculté de théologie propose de développer des filières conduisant à l'obtention de diplômes non canoniques. Il propose d'autre part la création d'interfaces avec les autres facultés de l'Université catholique de Lille, ainsi qu'avec l'université publique (université de l'Artois). Ces orientations peuvent permettre le développement des liens entre la Faculté de théologie et son environnement, mais il ne semble pas qu'elles soient à même de mettre en évidence, ni de faire connaître la spécificité proprement théologique de cette faculté, ni d'assurer son développement spécifique. Un meilleur affichage de la spécificité théologique de la faculté apparaît donc souhaitable.

Il importe sans doute de mieux distinguer la stratégie envisagée pour le développement des filières canoniques, et de mieux communiquer sur la spécificité de ces filières.

Cette remarque vaut également pour ce qui est dit de la recherche : le centre « Politique, Société, Culture, religion » ne peut constituer le seul moteur de la recherche pour le 3^{ème} cycle d'une faculté



canonique de théologie, dans la mesure où les champs d'intérêt de ce centre ne sont pas spécifiquement théologiques.

2. Évaluation de la pédagogie des cycles

II.1 Baccalauréat Canonique

Le programme proposé correspond à ce qui est attendu d'une telle formation. Deux éléments méritent sans doute d'être renforcés :

- l'enseignement de la Philosophie
- l'enseignement des langues bibliques.

Les étudiants expriment leur satisfaction devant la qualité de l'accompagnement personnel durant la formation.

Dans les éléments statistiques, on note le décalage entre le nombre d'étudiants et le nombre de diplômes canoniques effectivement obtenus, décalage lié au nombre important d'étudiants à temps partiel ou très partiel.

Pour les étudiants atteignant le baccalauréat canonique en huit ans, une difficulté pourrait résider dans le parcours « cyclé » des cinq premières années, dans la mesure où l'ordre des matières est arbitraire (en fonction de l'année d'entrée), et où la cohérence d'ensemble est plus difficile à obtenir. Dans ce parcours du soir, on note d'une manière positive la manière dont de nombreux étudiants prennent goût progressivement à la théologie et s'orientent vers un diplôme canonique.

II.2 Licence Canonique

Le nombre d'étudiants inscrits est suffisant pour motiver l'existence d'un cycle de Licence Canonique. La programmation repose essentiellement sur des séminaires méthodologiques et théologiques. On peut s'interroger sur l'opportunité de renforcer le programme par des cours complémentaires aux séminaires.

Une difficulté tient sans doute au voisinage dans un même cycle d'études d'étudiants venant d'une filière non canonique (L de Théologie en trois ans) et d'étudiants venant d'une filière théologique (Baccalauréat canonique en cinq ans).

Le fonds documentaire mis à la disposition des étudiants semble difficilement accessible, ce qui peut constituer un handicap lors de la rédaction d'un mémoire de Licence canonique. L'accès à la bibliothèque du séminaire diocésain compense un peu les insuffisances de la bibliothèque de l'Université catholique dans le domaine théologique.

II.3 Doctorat canonique

Ce cycle a été source d'interrogations pour le groupe d'experts :

- du fait du nombre très faible des étudiants (même si celui-ci est récemment en augmentation), et encore plus faible de diplômes délivrés (deux en cinq ans). L'augmentation récente du nombre des étudiants rend possible la mise en place d'un troisième cycle et rend nécessaire une réflexion pédagogique spécifique.
- du fait de l'absence de programmation spécifique. Les étudiants souhaiteraient participer à des ateliers leur permettant de rendre compte de l'avancée de leur recherche



- du fait du manque de lisibilité théologique des axes de recherche de la faculté (le groupe de recherche n° 6 sur la question du salut correspond cependant à ce qu'il serait souhaitable de valoriser, et pourrait attirer des étudiants souhaitant travailler sur un objet spécifiquement théologique).
- Du fait de la faiblesse du fonds documentaire à la disposition des étudiants.

Il est clair qu'un cycle de doctorat repose sur des enseignants chercheurs ayant une recherche clairement identifiée, susceptible d'attirer des étudiants, et permettant de les associer à des publications.

3. Recommandations

Les différents constats qui ont été effectués conduisent à formuler des recommandations susceptibles de conduire à un plan d'action pour les prochaines années :

3.1 La question des effectifs étudiants

Il existe dans les diocèses dans lesquels la Faculté de théologie est insérée une demande de formation théologique. Des étudiants fréquentent des antennes décentralisées, et sont ensuite envoyés à Lille pour effectuer un parcours canonique de formation. Il importe de développer ces liens avec l'Église locale pour renforcer les effectifs étudiants.

Si la faculté a su attirer des étudiants nouveaux dans les filières non canoniques, il importe aujourd'hui de mettre en œuvre une inventivité similaire pour développer les filières canoniques.

De la même manière, il importe de renforcer les liens avec le séminaire interdiocésain. Ces liens se sont développés ces dernières années, et l'on devrait encore encourager les séminaristes à obtenir un baccalauréat canonique.

La réalisation de ces objectifs suppose la collaboration de tous les acteurs qui y sont impliqués : la Faculté de théologie, son doyen et son équipe de direction, le Vice-Recteur qui en est le référent pour l'université, les Evêques fondateurs et le Grand chancelier.

3.2 Viser l'obtention de diplômes canoniques

Il importe, dans la programmation, de bien distinguer les *diplômes canoniques* du reste des propositions. Un effort collégial est souhaitable pour orienter les étudiants vers les filières canoniques et pour les inciter à achever leurs diplômes. Un meilleur « affichage » de la spécificité théologique de la faculté est également souhaitable.

Sur le plan méthodologique, des ateliers de rédaction de mémoire pourraient constituer une aide appréciable pour les étudiants.

Il importe de faire entrer, aux niveaux L et M, les diplômes canoniques dans le processus de Bologne, en mettant en place un processus exhaustif de créditation ECTS.

3.3 Renforcer l'enseignement de la Philosophie et des langues bibliques

En cycle de Baccalauréat canonique, il convient de renforcer l'enseignement de la philosophie, et de veiller à ce que les étudiants disposent de bases philosophiques suffisantes, avant d'entrer en cursus proprement théologique.

L'enseignement de l'exégèse biblique bénéficierait d'un développement de l'étude des langues bibliques



3.4 Développer une stratégie de recrutement des enseignants

La possibilité de délivrer des diplômes canoniques repose sur l'existence d'un corps enseignant suffisant et diversifié : l'objectif d'atteindre 12 professeurs stables a déjà été énoncé dans le rapport. Les recrutements récemment effectués sont prometteurs. Reste encore sans doute à associer de plus jeunes clercs à l'enseignement de la Faculté, pour renforcer le lien avec les diocèses fondateurs. Il convient donc sans doute de rechercher des prêtres susceptibles d'obtenir un doctorat canonique de théologie en vue de l'enseignement.

3.5 Développer une stratégie de recherche en Théologie

Le travail principal de ces prochaines années consistera sans doute à mettre en œuvre les moyens nécessaires au développement d'un véritable cycle de doctorat :

- Ceci passe tout d'abord par le gouvernement. Il apparaît nécessaire de confier, dans la faculté, à un enseignant chercheur qualifié la direction des études de doctorat (un enseignant est déjà chargé de la recherche dans l'équipe de direction, son rôle pourrait être renforcé, en fonction d'un programme d'action en 5 ans)
- Le développement du doctorat a pour corollaire le développement d'une recherche proprement théologique. Il est donc nécessaire de définir les « objets » ou thèmes théologiques de cette recherche, et les « points forts » (les champs d'excellence) de la faculté, en lien avec la définition des sujets de thèse proposés aux doctorants.
- Parmi les champs de recherche proprement théologiques, il convient peut-être de donner une place spécifique à la Morale, dans la mesure où l'Université intègre une faculté de médecine, et comporte déjà un centre de recherche en éthique.
- La recherche débouche sur des publications. La commission d'experts note avec intérêt l'existence de colloques organisés par la faculté et l'existence d'une revue de la faculté de Théologie qui accueille la publication de ces colloques (Mélanges de Sciences religieuses), et qui peut fournir aux doctorants un premier lieu de publication de leur recherche. Les enseignants intégrés devraient, eux aussi, se donner l'objectif de publications régulières, non seulement de vulgarisation mais aussi de recherche.
- La recherche peut être stimulée par la collaboration entre facultés. Il peut être intéressant de réfléchir aux partenariats possibles ou souhaitables, y compris au plan européen (transfrontalier avec la Belgique) et international.
- Concernant le cycle de doctorat, celui-ci devrait être doté d'une programmation spécifique, avec séminaires et ateliers de doctorants.
- L'outil documentaire de la faculté de théologie n'est pas actuellement à la hauteur d'une recherche doctorale en théologie. Il appartient ici aux autorités de l'université de réfléchir à cette question.

Tous ces points de vigilance rendent sans doute nécessaire la mise en place d'une commission responsable du suivi de la qualité.

Rapport établi à Paris le 15 Mai 2011

P. Olivier Artus, *coordinateur*
Prof. Isabelle Bochet
Prof. Françoise Vinel